



DATE DE PUBLICATION : 1er septembre 2025

La Directrice Régionale d’Auvergne-Rhône-Alpes

[Délégation de signature donnée par la directrice régionale d’Auvergne-Rhône-Alpes à la responsable du département des entreprises du Rhône](#)

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l’Économie et du Réseau, à **Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED**, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, le 4 décembre 2023 ;

En cas d’absence ou d’empêchement de Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, et de M. Jean-Marc OLTRA, adjoint à la directrice régionale, délégation est donnée à **Mme Aurore SCHILTE**, responsable du département des entreprises à la succursale de Lyon, et en cas d’absence ou d’empêchement à **Mme Éloïse LECOUTURIER et M. Hakim RAHAMATALI** ses adjoints, **Mme Nelly DAVID, Mme Anna BASSEZ, M. Laurent FUGARDO, et M. Yves VIATTE** chefs de pôles au département des entreprises, à l’effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l’exercice de l’activité du département des entreprises.

Mme Aurore SCHILTE reçoit notamment délégation à l’effet de coter les entreprises et les dirigeants d’entreprises de la zone de compétence de la succursale de Lyon et les groupes, selon les grilles de délégation en vigueur.

Fait à Lyon, le 1er septembre 2025

Kathie WERQUIN-WATTEBLED